



A l'aise dans ses baskets notre Directeur ! Il va bien être le seul ?



Le 27 mai 2014

Le Directeur a bien confirmé hier soir en CME, qu'il devait faire 2 millions d'euros d'économies sur les personnels en 2 ans (soit 50 postes au minimum). **Tous les secteurs seront mis à contribution mais les effectifs médicaux ne seront pas touchés.**

Mesures envisagées :

- fermeture du SSR cardiaque
- fermeture de l'hôpital de semaine de néphrologie
- regroupement des hôpitaux de jour
- transfert de l'hôpital de jour de Pédiatrie dans le service de Pédiatrie (3^{ème} déménagement en 1 an et demi !!!)
- suppression des SF, 7 ETP au total (1 en suites de couches, 1 à l'Urgence Gynéco Obstétrique, 1 au bloc obstétrical la nuit)
- révision des effectifs soignants de nuit, 1 IDE pour 28 à 30 lits + 2 AS partout et pour les services à 15 lits, 1 IDE + 1 AS. Si les patients sont instables, transfert en soins intensifs ou en réa.
- révision des effectifs de jour à suivre
- gestion de l'absentéisme = pool de remplacement par pôles ? Redéploiement entre les services en fonction de l'occupation.

La CGT est intervenue pour exprimer que la qualité de prise en charge et la sécurité des patients allaient être mise à mal, ainsi que la santé physique et psychologique des personnels.

Le Directeur a vu rouge en rétorquant qu'il appliquerait les décrets dans les services où il y en a (ex bloc mater, soins intensifs, réa,...) et que ce n'est pas discutable, puis a ajouté qu'il fallait cesser le discours simpliste : qualité + sécurité = moyens humains !

Notre seule chance de nous en sortir est d'amplifier le rapport de force...

Quand le Directeur comprendra-t-il qu'environ 15 000 journées d'arrêts de travail et maladie professionnelles sont imputables aux conditions de travail, (sans compter le burn-out non reconnu). le Directeur est responsable et ne remplit pas son obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la santé physique et psychique des personnels (L41-21 du code du travail).

Quand est-ce que le Directeur comprendra que la fuite des patients est aussi liée au malaise des soignants ? Ce malaise est aussi constaté par les médecins généralistes du secteur. Pour eux, envoyer des patients se faire prendre en charge dans cette Cité où les personnels sont si mal n'est sans doute pas pour les rassurer ?



Syndicat CGT Centre Hospitalier

☎ 02 72 27 89 94 ou 02 40 90 60 97

cgt@ch-saintnazaire.fr